

Institut universitaire de technologie
de l'Ontario
Mémoire au Comité permanent des
finances de la Chambre des
communes

5 août 2016

L'Institut universitaire de technologie de l'Ontario a constaté avec plaisir que le plus récent budget du gouvernement appuie fermement les universités canadiennes puisqu'il prévoit notamment la création du Fonds d'investissement pour les établissements postsecondaires (FIS). Ces investissements dans les établissements d'enseignement postsecondaire nous permettront d'aider le gouvernement à réaliser son mandat, qui consiste à favoriser la croissance économique et la compétitivité internationale.

Les universités jouent un rôle fondamental au sein de l'économie canadienne, non seulement parce qu'elles ont un mandat d'enseignement et de recherche, mais aussi parce que leurs activités ont d'importantes incidences économiques. Les universités aident ceux qui y étudient à acquérir les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour contribuer directement à la croissance économique et à la productivité de notre pays. Elles sont au cœur du programme de découverte et d'innovation. En établissant des partenariats avec l'industrie et la collectivité, les universités mettent à profit leurs actifs et leurs ressources pour améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens. Nous contribuons à la croissance économique et à la prospérité à long terme du Canada et nous pouvons également contribuer à l'atteinte de nombreux objectifs énoncés dans les lettres de mandat des ministres.

Depuis le début, la recherche, l'innovation, la technologie et l'entrepreneuriat font partie intégrante de toutes les activités de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario. Notre établissement se consacre surtout à l'enseignement des sciences, du génie, de la technologie et des mathématiques, et il intègre l'acquisition d'une expérience de travail à ses programmes d'études. Ainsi, 85 % des étudiants qui en sont à leur dernière année d'études participent à l'apprentissage intégré au travail. Ce programme est couronné de succès. En effet, 96 % nos diplômés, qui sont prêts à travailler, occupent un emploi deux ans après avoir obtenu leur diplôme. C'est un pourcentage beaucoup plus élevé que la moyenne en Ontario.

La recherche est un mécanisme clé qui permet à l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario d'inculquer à ses étudiants les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des chefs de file et être en mesure d'innover. De nouveaux investissements dans la recherche permettent de créer de nouveaux emplois et de favoriser la stabilité économique.

En ce qui concerne le budget fédéral de 2017, les recommandations de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario appuient celles d'Universités Canada. Elles correspondent également à l'objectif des consultations menées par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, qui visaient à déterminer quelles sont les mesures qui pourraient aider les Canadiens, les

entreprises canadiennes ainsi que les collectivités urbaines, rurales et éloignées partout au Canada à contribuer à la croissance économique de notre pays.

L'Institut universitaire de technologie de l'Ontario appuie les domaines d'intérêt stratégique recommandés par Universités Canada, qui sont les suivants :

1. **la recherche en innovation**, en offrant d'abord et avant tout un soutien continu et porteur de changements pour la recherche fondamentale, par l'entremise des conseils subventionnaires fédéraux, et en faisant de nouveaux investissements dans la collaboration en recherche internationale;
2. **l'enseignement supérieur pour les Premières Nations**, en mettant l'accent sur l'aide financière directe aux étudiants autochtones et sur les initiatives qui appuient l'accès à l'éducation pour les Autochtones, la poursuite des études et la réussite universitaire;
3. **la mobilisation des talents**, en favorisant la mobilité des étudiants internationaux et l'apprentissage intégré au travail et en offrant de l'information améliorée sur le marché du travail.

Recommandations relatives à la recherche et à l'innovation :

1. Faire des investissements continus et porteurs de changements dans le domaine de la recherche fondamentale, par l'entremise des conseils subventionnaires fédéraux, pour veiller à ce que le Canada redevienne concurrentiel à l'échelle mondiale pour ce qui est des niveaux de financement et à ce qu'il marque d'importants progrès afin de récupérer sa troisième place à l'OCDE pour ce qui est des investissements dans la R-D de l'enseignement supérieur;
2. Offrir un soutien continu à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de faire face aux pressions exercées sur les installations de recherche existantes en ce qui concerne leur exploitation et leur entretien et de mieux planifier des initiatives audacieuses et porteuses de changements, et confier à la Fondation canadienne pour l'innovation le mandat de diriger une vaste stratégie scientifique nationale;
3. Offrir un soutien pour combler les lacunes touchant l'écosystème de la recherche et de l'innovation au Canada, y compris créer un nouveau fonds pour appuyer la collaboration avec des pays partenaires en matière de recherche internationale.

Recommandations relatives à l'enseignement supérieur pour les Autochtones :

1. S'engager à offrir une aide financière directe supplémentaire aux étudiants autochtones qui font des études universitaires;

2. Investir dans de nouvelles bourses afin d'aider davantage d'étudiants autochtones à poursuivre des études supérieures et postdoctorales;
3. Offrir de nouvelles mesures de soutien pour renforcer les programmes qui sont déjà couronnés de succès dans les établissements et pour créer de nouveaux programmes – sur le campus et hors campus – afin d'appuyer l'accès à l'éducation pour les Autochtones, la poursuite des études et la réussite universitaire.

Recommandations relatives à la mobilisation des talents :

1. Investir dans les possibilités permettant de doubler le nombre d'étudiants canadiens qui participeront chaque année aux expériences de mobilité internationale d'ici 2022;
2. Investir dans de nouvelles mesures, comme des primes et des crédits d'impôt, pour inciter le secteur privé et le secteur sans but lucratif à créer davantage de stages pour les étudiants universitaires inscrits aux programmes d'enseignement coopératif, dans tous les domaines d'études;
3. Renforcer le rôle de Statistique Canada et accroître les ressources dont cette organisation dispose pour recueillir, analyser et diffuser de l'information sur le marché du travail afin d'appuyer le nouveau mandat du Conseil de l'information sur le marché du travail.

Conclusion

Il est essentiel de maintenir et d'améliorer la compétitivité du Canada en matière de recherche et d'innovation pour créer une société saine, prospère et productive. En effet, c'est grâce à la recherche et à l'innovation qu'on peut améliorer la productivité, ouvrir de nouveaux marchés, créer de nouveaux produits et améliorer la société.

Il faut offrir un financement fiable et durable à long terme pour le secteur de la recherche universitaire pour que le Canada soit concurrentiel sur la scène internationale au cours des années à venir. Grâce à ce financement, plus d'étudiants pourront acquérir des connaissances utiles dans le domaine de la recherche. Le milieu de la recherche pourra aussi avoir accès à une infrastructure de pointe, qui est essentielle pour attirer et maintenir en poste les plus grands chercheurs provenant des quatre coins du globe. Quant aux universités, elles continueront d'investir dans les mesures de soutien nécessaires pour offrir un milieu de travail de haute qualité et enrichi par la recherche. Le secteur privé, lui, sera invité à établir des partenariats, et le Canada connaîtra la prospérité dans un climat de concurrence mondiale.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous présenter nos observations et de les prendre en compte lors de l'élaboration du budget de 2017.

Personne-ressource :

Susan McGovern
Vice-présidente, Relations externes et avancement
Institut universitaire de technologie de l'Ontario
2000, rue Simcoe Nord
Oshawa (Ontario) L1H 7K4
905-721-8668, poste 3135
susan.mcgovern@uoit.ca